Mobilités étudiantes et territoires universitaires :vers une uniformisation des pratiques ?

Myriam Baron, Cathy Perret

▶ **To cite this version:**

Myriam Baron, Cathy Perret. Mobilités étudiantes et territoires universitaires :vers une uniformisation des pratiques ?. Espace Populations Sociétés, 2005, 3, pp.429-442. halshs-00109702

HAL Id: halshs-00109702
https://shs.hal.science/halshs-00109702

Submitted on 25 Oct 2006

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mobilités étudiantes et territoires universitaires :
vers une uniformisation des pratiques ?[i]
Students' Migration and University:
Do behaviours converge?

Myriam Baron
baron@parisgeo.cnrs.fr
UMR "Géographie-cités" CNRS 8504
Université Paris 7 – Denis Diderot
Maître de conférences en Géographie

Cathy Perret
Cathy.perret@univ-fcomte.fr
Céreq/UMR Théma CNRS-Université de Franche-Comté
Chargée d'études Céreq

Résumé Depuis l'entrée de nos sociétés dans l'économie du savoir, les migrations des populations jeunes, en particulier celles des étudiants, sont au cœur de nombreux enjeux. Leur étude systématique et diachronique jamais réalisée à ce jour s'avère riche d'enseignements sur le fonctionnement du système universitaire et sur les dynamiques des territoires qui l'abritent. A partir de résultats concernant les migrations étudiantes entre régions, on met en évidence le rôle particulier de l'Ile-de-France, les changements intervenus dans les schémas de migration des étudiants inscrits en IUT et enfin le fait que les pratiques migratoires étudiantes sont semblables à celles de l'ensemble de la population française.

Abstract Since French Society enters the so-called "Economy of knowledge", migrations of young people, especially these concerning students, are of most interests. Despite the fact that it could help to understand University as a system and ways regions can evolve, the study of students' migrations was not yet done. A set of results highlights first the main role of French capital region. It shows also main changes in migrations of students following vocational training in University. At least, it reveals that architectures of students' migrations look like these of migrations of the whole French population.

Mots-clés : enseignement supérieur, régions, étudiants, migrations, modélisations

Key-words : Higher Education, Regions, students, migrations, models in geography

Introduction : territoires, développements et migrations étudiantes

Les jeunes jouent un rôle clé dans la redistribution de la population sur le territoire national. Les études et l'entrée sur le marché du travail sont des périodes particulièrement propices à la mobilité géographique : 31% des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur n'habitent en effet plus dans leur région de formation après trois ans d'expérience professionnelle contre 27% des sortants du secondaire. Au cours des trente dernières années, l'examen des mobilités des jeunes que ce soit lors de l'entrée à l'Université ou au cours de leurs études a été essentiellement décliné d'un point de vue social. Or, l'étude géographique des mobilités étudiantes apparaît de plus en plus essentielle dans la mesure où la qualification des populations est devenue un enjeu majeur de l'organisation et surtout du fonctionnement de nos sociétés et des territoires qui les abritent. Accueillir de nouvelles formations de plus en plus élevées constitue une garantie pour les responsables locaux et régionaux, tant élus qu'administrateurs, de ne pas se laisser distancer dans la compétition économique que se

livrent les territoires entre eux. Ils peuvent ainsi former une main d'œuvre qualifiée et reconnue comme telle, éventuellement la garder mais aussi attirer des ménages soucieux de l'éducation délivrée à leurs enfants. Les migrations étudiantes se placent ainsi au cœur de nombreux enjeux et intérêts. Or, leur étude systématique voire leur mise en regard diachronique n'ont presque jamais été réalisées. Il y a fort à parier que leur examen peut être riche d'enseignements tant sur le fonctionnement du système universitaire que sur les dynamiques des territoires qui l'abritent.

Jusqu'au début des années 80, la prise en compte de l'académie, voire de la région, pour toute étude sur le fait universitaire se justifiait car la plupart des régions comptaient un à deux centres universitaires complets. Liant très fortement enseignement et recherche, l'Université était donc assimilée à un service rare, à forte concentration spatiale. Etudier les migrations des étudiants revenait pour l'essentiel à caractériser les mobilités inter-académiques qui correspondaient peu ou prou aux mobilités inter-régionales. De plus, ces migrations avaient longtemps été réduites à une problématique largement focalisée sur les rapports Paris-province, s'articulant ainsi sur une question récurrente de l'aménagement du territoire français. A l'origine d'un débat souvent passionné, cette problématique présentait lesdites relations comme particulièrement dissymétriques. Le complexe universitaire francilien – et donc pour l'essentiel parisien – était censé exercer sur la province une ponction puissante et sélective. Cette dernière allait s'accentuant du premier au troisième cycle. Depuis 20 ans, de nouveaux éléments sont apparus qui ont modifié la structuration territoriale de la formation supérieure. Les années 90 ont été marquées par de profonds bouleversements au niveau de l'Université : densification de la carte universitaire par la création de nouvelles universités et la multiplication d'antennes, développement vigoureux des formations à finalités professionnelles. Dans le même temps, les pratiques des étudiants se sont modifiées : allongement de la durée des études, désaffection de certaines filières de formation au profit d'autres. Quelles ont été les conséquences de tels changements sur les comportements migratoires des étudiants ? Assiste-t-on à une uniformisation des pratiques migratoires étudiantes ? Si tel est le cas, quelles sont les pratiques migratoires qui ont le plus changé ?

1. Formations universitaires et changements de régions : quelques caractéristiques

1.1. Définition des migrations étudiantes : les possibles et les limites

Les migrations étudiantes sont appréhendées à partir des informations contenues dans la Base Centrale de Pilotage (BCP)[ii] qui centralise l'enquête annuelle sur les étudiants réalisée à partir des dossiers d'inscriptions déposées dans les Universités. Elle comptabilise toutes les inscriptions des diverses unités d'enseignement du système universitaire public de France métropolitaine et des départements et territoires d'outre-mer depuis l'année universitaire 1996-1997. Cette base de données ne couvre donc pas l'ensemble du système d'enseignement supérieur français. En sont notamment exclus les jeunes inscrits en STS ou en CPGE et l'ensemble des Ecoles ne relevant pas du Ministère de l'Education Nationale : soit à peu près un tiers des 2,1 millions d'étudiants.

Dans le cadre de cette étude, les migrations correspondent à un changement de région à l'intérieur du territoire métropolitain. Elles sont, pour une année donnée, définies par la mise en regard de la région de résidence des parents et de la région d'inscription de l'étudiant. Elles peuvent être appréciées de manière relativement fine, en fonction de chacun des trois cycles d'études des quatre grandes filières de formation que sont Droit, Economie-AES, Lettres et Sciences Humaines, Santé et Sciences et STAPS sans oublier les IUT. Certes il ne s'agit pas des seules informations « géo-référencées » mises à disposition par la BCP : la région

d'obtention du baccalauréat est aussi connue mais son intérêt est limité car elle ne peut être utilisée que pour étudier les migrations des bacheliers lors de leur entrée à l'université. Ce sont bien là les principales limites des données de la BCP : elles ne permettent pas d'étudier les migrations des étudiants inscrits à l'Université durant leurs parcours de formation. Autrement dit, elles ne permettent pas un suivi longitudinal des étudiants. Une telle définition tend à assimiler mobilité inter-régionale et migration à longue distance : ce qui, dans certains cas, peut s'avérer inexact. A titre d'exemple, les jeunes du département de l'Aisne, appartenant à la région picarde, sont moins éloignées du pôle universitaire rémois en région Champagne-Ardenne que d'Amiens, situé dans la même région. De même, les Mâconnais sont plus proches de Lyon, situé en Rhône-Alpes, que de Dijon, où se situe l'Université de Bourgogne – région à laquelle ils appartiennent.

En dépit de toutes ces imperfections, et peut être aussi à cause d'elles, l'idée selon laquelle la mobilité géographique fait partie intégrante du cursus universitaire et contribue à son enrichissement ne concerne qu'une partie relativement modeste des étudiants : près de deux étudiants sur dix. Si l'on se réfère à des études antérieures, ce résultat surestime probablement la réalité dans la mesure où les migrations en cours de cursus universitaire ne concernent qu'environ 8% des étudiants. En revanche et conformément aux attentes, la propension à changer de région est deux fois plus importante pour les étudiants inscrits dans un troisième cycle que pour ceux des premiers cycles (cf. Tableau 1).

Tableau 1. Ordres de grandeur des migrations interrégionales

1.2. Migrations étudiantes, secteurs disciplinaires …et régions

Certes la tendance générale fait coïncider taux de migration élevés et fin de cursus universitaire, mais d'importantes différences existent selon les grands secteurs de formation dans lesquels les étudiants sont inscrits (cf. Tableau 1). C'est ainsi que les étudiants inscrits dans les deuxième et troisième cycles de Sciences et STAPS sont nettement plus mobiles que ceux des autres types de formation : plus de 30% d'entre eux sont inscrits dans une université située hors de leur région d'origine. A l'opposé, les étudiants les plus « sédentaires » suivent en général des études de « Lettres et Sciences Humaines » : ils ne sont guère que 15% à avoir quitter la région de résidence de leurs parents pour suivre des études universitaires.

Les conclusions tirées à un niveau national doivent également être nuancées selon les régions : moins de 10% des étudiants originaires d'Ile-de-France et du Nord-Pas-de-Calais suivent des études dans une université hors de leur région d'origine, alors que c'est le cas de quatre étudiants picards et corses sur dix (cf. Tableau 1). Une telle situation ne peut qu'interpeller : pour les dernières régions citées, s'agit-il de migrations « contraintes » révélant une carence en équipements universitaires ? Pour les Picards, n'est-ce qu'une traduction de la trop grande proximité de l'Ile-de-France et du Nord-Pas-de-Calais dont on sait les densités très élevées pour ces mêmes équipements de formations ?

Plus les étudiants sont avancés dans le cursus universitaire, plus les taux d'émigration régionaux ont tendance à se ressembler d'une région à l'autre (cf. Tableau 2). Les disparités régionales diminuent de 34% entre l'ensemble des premiers cycles et l'ensemble des troisièmes cycles. C'est dans le secteur de la Santé que la réduction des écarts est la plus spectaculaire : les disparités interrégionales diminuent de moitié entre premier et deuxième cycles d'une part et troisième cycle d'autre part. A l'opposé, c'est en Droit-Economie-AES mais aussi en Sciences et STAPS que ces mêmes disparités diminuent le moins.

Tableau 2. Les disparités régionales liées aux départs des étudiants

2. Le poids de l'Ile-de-France dans les migrations étudiantes : réalité ou mythe ?

La carte des flux les plus importants vient apporter un éclairage complémentaire à ces premiers constats (cf. Figure 1). La plupart de ces flux partent ou sont dirigés vers l'Ile-de-France. Les autres destinations concentrent une part nettement plus faible des migrations. En particulier, ceux qui ne mettent pas en jeu la région-capitale révèlent des échanges interrégionaux équilibrés comme dans le grand Ouest ou dans le grand Sud entre les régions Rhône-Alpes, Provence Alpes Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ; mais aussi des liens de dépendances : la Franche-Comté est ainsi écartelée entre l'Alsace et Rhône-Alpes, la Bourgogne entre Rhône-Alpes et l'Ile-de-France, et la Picardie évoquée auparavant entre l'Ile-de-France et le Nord-Pas-de-Calais sans oublier la région Champagne - Ardenne. Cette carte met en évidence le fait que les échanges d'étudiants les plus importants s'effectuent le plus souvent entre régions qui comptent beaucoup d'inscrits à l'Université et qui sont proches.

Figure 1. Les directions des principaux flux interrégionaux d'étudiants

2.1. Les déterminants des migrations étudiantes

L'examen de l'organisation des échanges migratoires inter-régionaux, grâce à l'introduction successive ou simultanée de différents facteurs dans des modèles d'interactions spatiales, permet d'évaluer leurs contributions respectives à l'explication des mobilités des étudiants entre régions métropolitaines (cf. Encadré 1). Il permet de mettre en évidence le rôle de deux facteurs sur les volumes de jeunes échangés (cf. Tableau 3) :

(1) ***L'effet des masses démographiques concernées***, c'est-à-dire la capacité d'émission de la région de départ et la capacité de réception de la région d'arrivée, constitue le déterminant le plus évident de la migration, dans une logique de régulation. Dans le cas des migrations étudiantes, le nombre d'inscrits est le premier indicateur de l'offre de formations universitaires de la région, qui est lui-même dépendant de caractéristiques qualitatives, tel le degré de diversification de cette offre par exemple. La simple prise en compte de ce facteur permet de décrire la moitié des échanges inter régionaux pour l'ensemble des étudiants voire 75% des échanges d'étudiants de troisièmes cycles.

(2) ***L'effet de la proximité spatiale***, c'est-à-dire la décroissance continue des probabilités de relations entre les jeunes de deux régions en fonction de la distance moyenne qui les sépare constitue sans aucun doute le second déterminant de la mobilité des jeunes. A l'instar du reste de la population française, les jeunes tendent en moyenne à privilégier les destinations proches par rapport aux destinations lointaines. Cette décroissance des probabilités de migration avec la distance est liée à des déterminants économiques ou géographiques objectifs (coûts des déplacements, information plus importante sur les destinations proches que sur les destinations éloignées, etc.) ainsi qu'à des facteurs psychologiques plus difficilement mesurables (attachement au lieu d'origine, volonté de maintenir les liens antérieurs avec des parents ou des amis, etc.) et à des héritages (migrations antérieures de populations, étudiantes ou non, susceptibles d'accueillir le migrant).

Enfin, bien que son influence soit sans commune mesure avec celle des effets précédents, un autre facteur doit être introduit pour décrire correctement les migrations de jeunes entre régions :

(3) ***L'effet de proximité territoriale***, c'est-à-dire le fait que les migrants privilégient les régions directement voisines ou contiguës, permet de s'affranchir partiellement de la

vision naïve d'un espace isotrope ou homogène qu'impliquerait l'emploi exclusif de la distance euclidienne comme mesure de la proximité géographique des régions. L'introduction d'une métrique discrète distinguant les régions voisines deux à deux des autres, en les opposant, permet de donner une évaluation quantitative des effets de barrière inter-régionaux sur les mobilités des jeunes.

Encadré 1. Hypothèses retenues pour la modélisation des migrations de jeunes

(a) Le choix de modèles d'interaction à double contrainte

A la différence des modèles d'interaction spatiale de type gravitaire qui se donnent pour seule règle de reconstituer la somme totale des flux de migrants entre les régions françaises métropolitaines, les modèles à double contrainte imposent la conservation de l'ensemble des marges de la matrice d'échanges. Les modèles à double contrainte supposent connues les quantités de jeunes émises ou reçues par chaque région. Ils ne s'intéressent donc pas à *l'attractivité ou à la « répulsivité » globale* des régions mais aux *systèmes de relations spécifiques* qui s'établissent entre certaines d'entre elles.

(b) Le modèle de référence et ses variantes

Le modèle migratoire de référence est un modèle d'interaction spatiale à double contrainte (1) ne faisant intervenir que les masses d'émigrants ou d'immigrants et la distance à vol d'oiseau comme facteurs explicatifs :

(1)** $F^*_{ij} = a_{i.} . O_i . b_j . D_j . d_{ij}^{-\alpha}$ **modèle d'interaction spatiale

avec

F^*_{ij} : flux estimé entre les régions i et j

O_i : nombre d'étudiants ayant quitté la région i en 2001-2002

D_j : nombre d'étudiants arrivés dans la région j en 2001-2002

d_{ij} : distance moyenne à vol d'oiseau entre les régions i et j

a_i, b_j : vecteurs de paramètres assurant la conservation des origines et des destinations

α : paramètre à estimer reflétant le frein imposé par la distance aux déplacements

Deux modèles, l'un plus simple, l'autre plus complexe ont cependant été également utilisés pour mieux cerner le rôle de la distance et le rôle de la contiguïté régionale.

Le modèle sans interaction spatiale (2) ne fait intervenir que les capacités d'émission et de réception des régions et permet, de ce fait, de mesurer le gain d'explication que procure l'ajout de la distance à vol d'oiseau dans le modèle.

(2)** $F^*_{ij} = a_{i.} . O_i . b_j . D_j$ **modèle sans interaction spatiale

Le modèle d'interaction spatiale et territoriale (3) ajoute à l'effet de la distance celui de la contiguïté régionale, et permet d'évaluer la valeur moyenne de l'effet de barrière γ qui est subi par les migrants lorsqu'ils passent d'une région à une autre non voisine immédiatement. Un effet de barrière γ=2 signifie par exemple que, à distance et masses égales, les flux inter-régionaux qui ne concernent pas deux régions voisines sont en moyenne deux fois plus faibles que les flux inter-régionaux entre deux régions contiguës.

(3)** $F^*_{ij} = a_{i.} . O_i . b_j . D_j . d_{ij}^{-\alpha} . \gamma^{Aij}$ **modèle d'interaction spatiale et territoriale

avec

A_{ij}=1 si les régions i et j sont contiguës à l'ordre 1 et Aij=0 si les régions i et j ne sont pas contiguës à l'ordre 1

Tous ces modèles ont été estimés par régression poissonienne selon la méthode du maximum de vraisemblance. Cette méthode d'ajustement est beaucoup plus robuste que les méthodes

habituelles d'estimation fondées sur des régressions log-linéaires et elle permet de prendre en compte les flux nuls.

Au total, ces trois facteurs permettent de décrire près de 90% des échanges interrégionaux d'étudiants. La distance constitue un frein aux migrations d'autant plus important que les étudiants sont peu avancés dans le cursus universitaire : l'effet dissuasif de celle-ci diminue en effet d'un tiers entre les premiers et les troisièmes cycles. De la même manière, les régions voisines deviennent de moins en moins attractives, plus les étudiants avancent dans leurs parcours universitaires : le fait de privilégier les régions immédiatement voisines décroît de plus de 40% entre premiers et troisièmes cycles. En définitive, tout au long du parcours universitaire, une transition paraît s'opérer de manière très linéaire et progressive tant dans la perception que dans l'utilisation que les étudiants font des proximités spatiales et territoriales.

Tableau 3. Evolution des caractéristiques des migrations étudiantes durant la dernière décennie

2.2. Les spécificités géographiques des déplacements étudiants

Cette démarche permet de raisonner « toutes choses égales par ailleurs » et rend alors possible la « décomposition » des échanges interrégionaux des étudiants :

- en une partie « banale » dans la mesure où celle-ci ne dépend que des masses démographiques respectives des régions, que de la distance moyenne qui les séparent et enfin que du fait qu'elles sont immédiatement voisines
- et en une partie « spécifique » qui ne peut être traduite par les trois facteurs précédemment évoqués. Il est alors possible d'estimer l'existence de « barrières » contribuant à « éloigner » deux régions, ou au contraire de directions préférentielles dans les mouvements migratoires des jeunes de certaines régions. Quand le flux observé entre deux régions est inférieur au flux estimé par le modèle (résidus négatifs), il y a sous-migration : cette dernière est interprétable comme la manifestation d'une réduction des échanges. Son origine peut être recherchée dans l'existence de « barrières » contribuant à « éloigner » les deux régions. A l'inverse, quand le flux observé entre deux régions est supérieur au flux estimé (résidus positifs) autrement dit quand la migration effective est supérieure à la migration « banale », la sur-migration révèle de probables préférences attachées à certaines directions.

Cette approche plus fine permet ainsi de visualiser non seulement les ampleurs des sur- et sous-migrations des étudiants en cours d'études ; mais aussi les directions de ces migrations non banales. On retiendra notamment les « barrières » géographiques entre l'Ile-de-France et les régions du Bassin parisien (cf. Figure 2). Les départs de l'Ile-de-France sont sous représentés en direction de la région Champagne-Ardenne, du Centre, voire dans le cas des étudiants du Nord-Pas-de-Calais. Pour ces régions et d'autres du Bassin Parisien (Haute-Normandie, Picardie, Bourgogne), la faiblesse de l'apport francilien se double en sens inverse d'une sous migrations en direction de l'Ile-de-France. On émigre beaucoup moins en Ile-de-France quand on est étudiant en Haute-Normandie, en Picardie, en Champagne-Ardenne, Bourgogne ou Centre, que ne le laisserait supposer l'importance démographique des régions et les distances qui les séparent de l'Ile-de-France. Tout se passe donc comme si de véritables barrières s'interposaient sur les chemins migratoires des étudiants entre le centre de ce vaste ensemble septentrional et ses périphéries. Exceptionnellement élevées, les capacités de rétention réciproque de l'Ile-de-France et de chacune des régions peuvent difficilement être expliquées au cas par cas par les potentiels locaux des offres de formations ou/et d'emplois. A n'en pas douter, il faut explorer d'autres hypothèses et faire intervenir des spécificités régionales qui dépassent largement le cadre des migrations des étudiants. On remarque en

effet que le freinage des migrations sur les directions qui relient l'Ile-de-France au Bassin Parisien se retrouve dans les migrations générales de la population.

Figure 2 : Sous-migrations et effets de barrière, sur-migrations et directions préférentielles entre régions françaises

Les migrations des étudiants ne feraient que retrouver les traces de pratiques migratoires régionales beaucoup plus générales et assez enracinées sur la durée, puisqu'on peut en repérer la spécificité, en continu, depuis près d'un demi-siècle. Pas plus que le Bassin parisien n'est terre d'immigration pour les Franciliens, l'Ile-de-France ne représente une direction préférentielle pour les émigrants qui quittent une région de la périphérie francilienne. Les préférences des franciliens bénéficient à d'autres régions plus éloignées qui, en retour, le rendent bien à l'Ile-de-France.

Elles concernent en premier lieu les échanges entre l'Ile-de-France et les régions les plus éloignées, méridionales en particulier. Le schéma général des échanges préférentiels entre l'Ile-de-France et les régions les plus méridionales rappelle à nouveau celui bien connu des migrations générales de population, dans lequel les mêmes directions captent l'essentiel des flux préférentiels au départ ou à destination de la région capitale. Entre régions de province, les flux préférentiels ont tendance à dessiner des systèmes régionaux de préférences plus ou moins étoffés et complexes (cf. Figure 2).

3. 1993-2001 : quelques tendances de l'évolution des migrations étudiantes

Au cours de la dernière décennie, les migrations étudiantes ont connu une croissance modeste d'environ 4% : mettant en jeu un peu moins de 229 000 étudiants vers 1993 contre près de 238 000 en 2001. La proportion d'étudiants ayant changé de région est ainsi restée stable entre 1993 et 2001 : aux alentours de 18%. Au-delà de cette stabilité des ordres de grandeur apparaissent des différences selon les filières : légère diminution de la proportion de jeunes migrants dans le secteur de la Santé (22 % en 1993 contre 18 % en 2001) et en Lettres et Sciences Humaines (18 % en 1993 contre 16 % en 2001), alors qu'en Sciences et STAPS les jeunes sont devenus un peu plus mobiles (22% en 1993 contre 24% en 2001). Alors que le flux moyen entre deux régions a toujours voisiné les quelques 500 étudiants (495 en 1993 et 515 en 2001), la comparaison des modélisations des flux inter-régionaux en 1993, 1997 et 2001 permet de savoir si cette relative stabilité des ordres de grandeur caractérisant le phénomène migratoire estudiantin s'accompagne ou non de bouleversements dans ses principaux leviers.

3.1. La distance est de plus en plus dissuasive, les régions voisines de moins en moins attractives

Au cours de la dernière décennie, les masses des flux émis et reçus par les régions d'une part et la distance moyenne qui les sépare d'autre part ont eu tendance à expliquer de mieux en mieux les échanges migratoires entre régions prises deux à deux (cf. Tableau 2). Ces deux composantes décrivaient 85 % des échanges inter régionaux en 1993, et 89 % en 2001. Enregistrant une légère croissance, le rôle des masses mises en mouvement par chaque région, à l'entrée et à la sortie, intervient de manière significative dans la définition des échanges : de 49 % de la totalité des phénomènes migratoires expliquée par ce rôle au début de la période à 51 % pour les migrations en fin de période. L'effet de la distance a tendance à légèrement augmenter ces dix dernières années, passant de –0,95 à –1,02 (+7 %). Enfin, l'effet du voisinage régional immédiat a lui tendance à diminuer dans les mêmes proportions (de 2,20 à 2,01 soit -9%).

A la fin de cette décennie, les migrations des étudiants des quatre grands secteurs disciplinaires subissent davantage l'effet dissuasif de la distance qu'au début. Cette évolution va à l'encontre de la tendance enregistrée pour l'ensemble de la population : une baisse régulière de ce même effet dissuasif de la distance depuis près de 50 ans. A la fin de cette même décennie, les migrations des étudiants sont moins sensibles à l'effet de voisinage régional immédiat qu'au début. Faut-il voir dans ces tendances décennales plus ou moins contrastées des réponses estudiantines aux dernières politiques publiques d'aménagement du territoire universitaire ? Les pratiques migratoires étudiantes tiendraient davantage compte de la déconcentration spectaculaire des équipements universitaires. Faut-il voir également une conséquence de la diversification de l'offre de formation dans les régions ? Faut-il y voir enfin la conséquence d'une modification des publics étudiants ? La massification de l'enseignement supérieur dans les années 90 s'est accompagnée d'une démocratisation de l'accès aux études supérieures. Les jeunes de milieux populaires ont accédé plus facilement et donc plus fréquemment au système universitaire. Or, ces jeunes peuvent être moins enclins à la mobilité compte tenu des coûts élevés que représente le fait de partir étudier loin de sa région d'origine. Il est encore trop tôt pour conclure définitivement sur le sujet.

3.2. Les IUT connaissent de profonds bouleversements

La mise en regard des effets de barrière et des migrations préférentielles entre régions prises deux à deux en 1993 et 2001 permet de savoir si la relative stabilité des ordres de grandeur caractérisant le phénomène migratoire estudiantin, combinée aux évolutions plus ou moins marquées des effets des proximités spatiales et territoriales selon les grands secteurs disciplinaires, s'accompagne ou non de grands bouleversements dans les « architectures » des migrations préférentielles ou/et des effets de barrière.

Les architectures des migrations préférentielles, tout comme celles des effets de barrière ont été conservées au cours de la dernière décennie. Les principales directions des sous- et sur-migrations en fin de période sont donc les mêmes qu'au début et au cours de cette même période. Ce constat de stabilité des architectures respectives des sous- et sur-migrations se retrouve quand sont envisagés les grands secteurs disciplinaires (cf. Tableau 3). Les relations entre début et fin de période sont non seulement significatives au sein d'un même groupe disciplinaire mais aussi entre groupes disciplinaires pris deux à deux. Seuls les étudiants inscrits en I.U.T. ne se conforment pas à ce schéma qui privilégie la stabilité des « architectures » migratoires au cours du temps. Leurs sous- et sur-migrations inter régionales ne sont pas stables entre 1993 et 2001, autrement dit elles ont connu des changements importants (le coefficient de corrélation entre les deux dates n'est pas significatif au seuil de 5 %). Alors que ces mêmes sous- et sur-migrations ressemblent à celles caractérisant les autres groupes disciplinaires en fin de période (tous les coefficients de corrélation sont significatifs entre les deux dates au seuil de 5 %), la situation est toute différente au début de la période. En 1993, les effets de barrière et les migrations préférentielles concernant les étudiants d'I.U.T. ressemblaient légèrement à ceux se rapportant aux étudiants inscrits soit dans le secteur de la Santé, soit en Sciences et STAPS mais se démarquaient significativement de ceux caractérisant les étudiants de Lettres et Sciences Humaines. Ces différents constats tendent à plaider pour une harmonisation, une homogénéisation des pratiques migratoires des étudiants inscrits en I.U.T. au cours de la dernière décennie, contribuant ainsi à gommer leur spécificité. C'est ce qui ressort des représentations cartographiques des sous- et sur-migrations inter régionales impliquant les étudiants inscrits en I.U.T. (cf. Figure 3). Au total, l'alignement des pratiques migratoires des étudiants inscrits en I.U.T. s'est traduit par une densification tant des effets de barrière que des migrations préférentielles.

Tableau 4 : Stabilité des sous- et des sur- migrations inter régionales des étudiants par grands secteurs disciplinaires durant la dernière décennie

Figure 3. Evolution des effets de barrière et des migrations préférentielles entre régions françaises pour les étudiants inscrits en I.U.T.

Conclusion : peut-on parler d'une spécificité des pratiques migratoires étudiantes ?

Au sein de l'Université, la disparition de l'architecture spécifique aux migrations des étudiants inscrits en I.U.T. ne peut que retenir l'attention et susciter nombre de questions. Il est vrai que ces formations ont enregistré de nombreuses ouvertures et constitué « l'avant-garde » des équipements universitaires prêts à accueillir les nouveaux bacheliers. La dernière phase de déploiement universitaire semble avoir porté un coup fatal aux I.U.T. dans le système universitaire français. Les étudiants suivant cette formation supérieure courte ont maintenant les mêmes caractéristiques de déplacement que les autres inscrits à l'Université. Est-ce à dire que la formation en I.U.T. est devenue comme les autres ? Oui, si l'on pense à la façon dont cet équipement se répartit sur le territoire national. En quinze ans, les IUT ont « rejoint » les autres premiers cycles universitaires, se démarquant des formations sélectives plutôt implantées dans les lycées, que sont les Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) et les Sections de Techniciens Supérieurs (STS). De plus, en moins de dix ans, les poursuites d'étude pour les titulaires d'un DUT se sont généralisées, atteignant 60% des diplômés. Que dire alors des régions, dont la spécificité est essentiellement définie par la formation dans ces instituts ? Quels seront leurs possibles avenirs ?

D'autre part et contrairement à la tendance générale enregistrée pour l'ensemble des populations françaises depuis près d'un demi-siècle, les migrations étudiantes ont été de plus en plus freinées par la distance au cours des dix dernières années. Alors que dans le même temps, les étudiants qui migraient étaient de moins en moins attirés par les régions immédiatement voisines. Il faut voir là sans doute les effets de la déconcentration des équipements universitaires. Enfin, il convient d'insister sur la remarquable similitude entre les migrations étudiantes et les migrations de l'ensemble des populations françaises : ce qui tend à plaider pour une relative absence de spécificités des pratiques migratoires étudiantes. Au-delà de la relative banalité des migrations des étudiants des universités, leurs migrations préférentielles mais aussi les effets de barrière, que ces étudiants subissent voire entretiennent, sont à mettre en regard avec les offres régionales de formations universitaires. Ces sur- et sous-migrations doivent être davantage considérées comme des possibilités de nouvelles coopérations universitaires régionales. Enfin, les architectures des migrations étudiantes sont également à mettre en regard avec celles des bacheliers entrant à l'Université mais aussi avec celles des jeunes diplômés lors de l'accès au premier emploi. Ces dernières montrent combien il est important de concevoir la formation supérieure mais aussi le marché de l'emploi au niveau national et pas seulement localement ou régionalement. Enfin, ces travaux conduisent à envisager les migrations étudiantes qui se font à des niveaux plus fins – autrement dit entre pôles universitaires – mais aussi sur des territoires plus vastes tels que celui de l'Union européenne. Autant d'articulations qui obligent à revisiter la question des migrations étudiantes non en termes de territoires gagnant ou perdant mais plutôt en termes de complémentarités tant pour les formations universitaires que pour les relations formations-emplois.

Bibliographie

BACCAINI B., 2001, « Les migrations en France entre 1990 et 1999, Les régions de l'Ouest de plus en plus attractives », *INSEE Première*, n°758, 4p.

BARON M., 1999, «Les équipements scolaires et universitaires», in *Atlas de France* dirigé par T. Saint-Julien, Reclus, La Documentation Française, vol.10, p.54-59.

BARON M., CARO P., PERRET C., AMET X., 2003, *Mobilités géographiques étudiantes et qualifications des territoires : quelques disparités régionales*, Besançon, 1er rapport de la convention de recherche MJER-DATAR-DEP, 161 p.

BROCARD M., HERIN R., JOLY J. (coord.), 1996, *Formation et recherche*, in *Atlas de France* dirigé par *Brunet R. et Auriac F.*, Reclus, La Documentation Française, vol. 4.

BERET P., RECOTILLET I., GIRET J.F. MOGUEROU P., MURDOCH J., PAUL J.J. , PERRET C., 2003, *Etude sur la mobilité des jeunes docteurs*, rapport pour le Ministère Délégué à la Recherche et aux Nouvelles Technologies, Céreq.

BOUDOUL J. ET FAUR J.-P., 1985, « Depuis 1975, les migrations interrégionales sont moins nombreuses », *Economie et Statistiques*, n°180, p.11-21.

CAZENAVE P. ET GRAVOT J., 1986, « Aires d'attraction et structure spatiale du système universitaire », *Education et Formations,* n°8, p.35-84.

FREMONT A., HERIN R. ET JOLY J., 1992, *Atlas de la France universitaire*, Paris, Reclus-La Documentation Française, Collection Dynamiques du territoire, 272 p.

PUMAIN D., SAINT-JULIEN T., 2001, *Les interactions spatiales*, Paris, Armand Colin, coll. Cursus Géographie, 191 p.

SAINT-JULIEN T., 2003, « Les migrations des étudiants entre villes universitaires en France », in *CIATTONI A.* et *VEYRET, Y.(dir.), Les fondamentaux de la Géographie*, Paris, Armand Colin, p.163-168.

SANDERS L., 1989, *L'analyse de données appliquée à la géographie*, Montpellier, RECLUS, coll. Alidade, 267 p.

Tableau 1. Les migrations étudiantes : quelques ordres de grandeur

Types de formations		Part moyenne d'étudiants changeant de région	Les régions que l'on quitte le plus (part maximale d'étudiants partant)		Les régions où l'on arrive le plus (part maximale d'étudiants arrivant)	
1ers cycles	DROIT-ECONOMIE-AES	10,6	**51,3**	**PICARDIE**	*25,2*	*ALSACE*
	LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	12,2	39,1	CORSE	28,2	CHAMPAGNE
	SANTE	11,5	*31,1*	*PICARDIE*	**30,9**	**LIMOUSIN**
	SCIENCES-STAPS	10,5	38,6	CORSE	27,7	CHAMPAGNE
	IUT	16,0	35,9	BOURGOGNE	**30,9**	**LIMOUSIN**
2èmes cycles	DROIT-ECONOMIE-AES	18,2	**60,0**	**PICARDIE**	33,8	POITOU
	LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	15,9	49,0	CHAMPAGNE	32,8	ALSACE
	SANTE	11,7	*37,9*	*PICARDIE*	*27,6*	*LORRAINE*
	SCIENCES-STAPS	30,9	51,8	CORSE	**49,2**	**PICARDIE**
3èmes cycles	DROIT-ECONOMIE-AES	27,1	*44,6*	*CORSE*	54,5	POITOU
	LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	24,9	66,1	LIMOUSIN	48,9	CENTRE
	SANTE	25,3	55,7	CENTRE	*45,7*	*AQUITAINE*
	SCIENCES-STAPS	34,3	**70,1**	**PICARDIE**	**62,7**	**PICARDIE**
Total DROIT-ECONOMIE-AES		16,0	**56,1**	**PICARDIE**	*28,6*	*ALSACE*
Total LETTRES ET SCIENCES HUMAINES		14,9	44,1	PICARDIE	29,0	ALSACE
Total SANTE		17,7	41,1	POITOU	31,9	AQUITAINE
Total SCIENCES-STAPS		22,1	43,7	CORSE	**36,4**	**PICARDIE**
Total IUT		16,0	*35,9*	*BOURGOGNE*	30,9	LIMOUSIN
Total		**17,2**	**45,2**	**CORSE**	**26,5**	**ALSACE**

Sources : Amet, 2003 ; BCP, DEP, 1999- 2000

Tableau 2. Les disparités régionales liées aux départs des étudiants

Coefficient de variation des taux d'émigration régionaux	**Premiers cycles**	**Deuxièmes cycles**	**Troisièmes cycles**	**Ensemble**
Droit –Economie -AES	0,69	0,47	0,41	0,50
Lettres et Sciences Humaines	0,58	0,51	0,38	0,50
Médecine, Pharmacie, Dentaire	**1,06**	**1,01**	**0,52**	**0,72**
Sciences et STAPS	0,58	*0,28*	*0,34*	*0,34*
IUT	*0,46*			0,46
Ensemble	**0,55**	0,40	***0,36***	0,44

Source : BCP-MENRT, 2003

Figure 1. Les directions des principaux flux interrégionaux d'étudiants

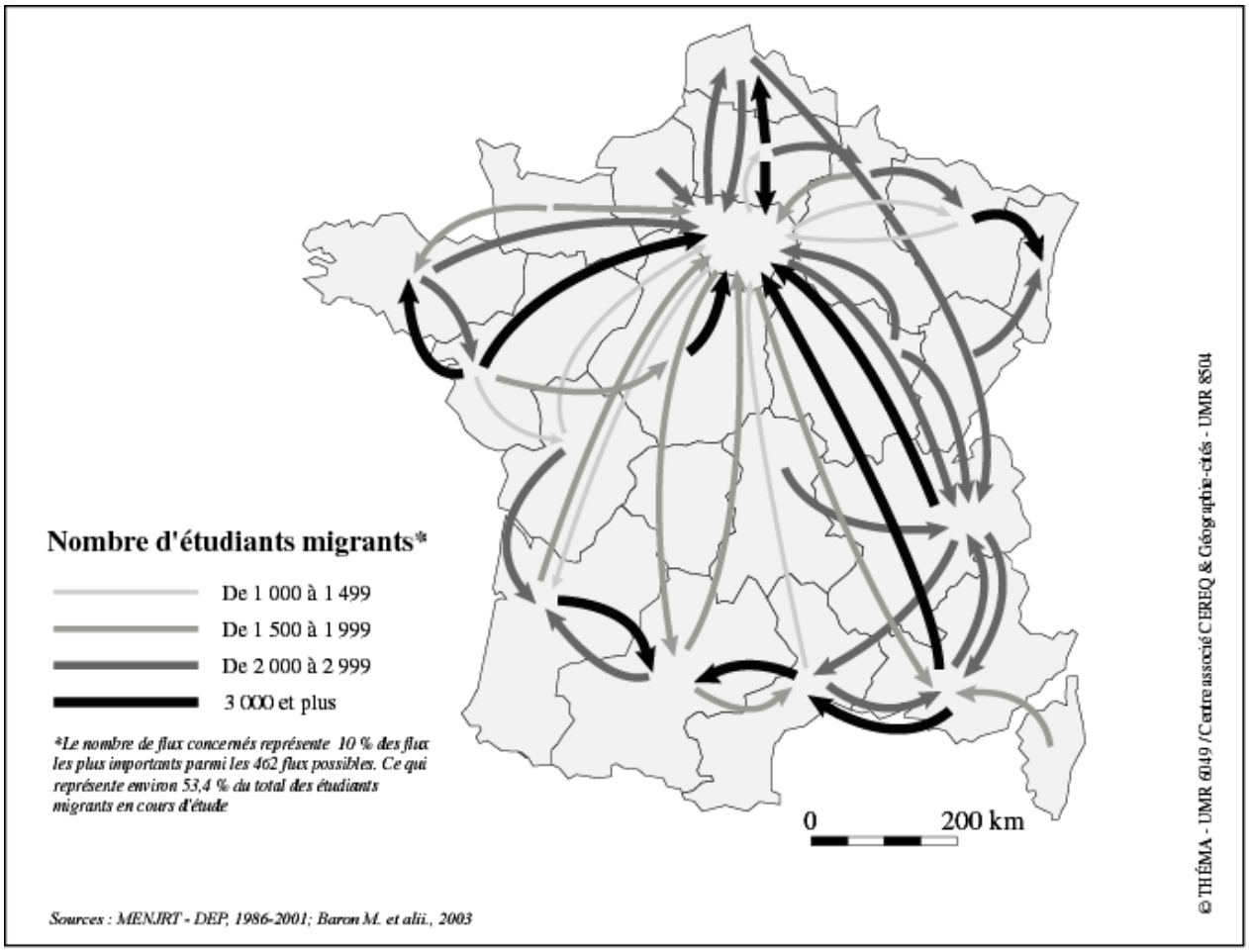

Tableau 3. Evolution des caractéristiques des migrations étudiantes durant la dernière décennie

Modèles d'interaction spatiale concernant les étudiants inscrits	**Nombre de régions concernées**		**Modèles avec évaluation des flux en fonction**			
			Des masses d'émigrants et d'immigrants	Des masses d'émigrants, d'immigrants, de la distance moyenne et de la contiguïté régionale		
	Au départ	A l'arrivée	Qualité de l'ajustement R^2 (%)	Qualité de l'ajustement R^2(%)	Frein de la distance (α)	Effet de la contiguïté régionale (γ)
à l'université en 1993	21	21	49	85	-0,95	2,20
à l'université en 1998	21	21	51	87	-1,01	2,07
à l'université en 2001	21	21	51	89	-1,02	2,01
en Droit-Economie-AES en 1993	21	21	58	84	*-0,71*	2,54
en I.U.T. en 1993	21	21	*17*	87	-1,38	**3,26**
en Lettres et Sciences Humaines en 1993	21	21	47	*83*	-0,88	2,74
en Médecine, Pharmacie, Dentaire en 1993	21	21	49	84	-0,82	2,51
en Sciences, STAPS en 1993	21	21	51	85	-0,75	2,01
en Droit-Economie-AES en 2001	21	21	**60**	89	-1,00	*1,90*
en I.U.T. en 2001	21	21	24	90	**-1,64**	2,61
en Lettres et Sciences Humaines en 2001	21	21	51	87	-1,04	2,37
en Médecine, Pharmacie, Dentaire en 2001	21	21	24	89	-1,00	2,12
en Sciences, STAPS en 2001	21	21	58	**91**	-0,89	1,63

Source : Baron, 2003 ; BCP-MENRT, 1994-2003

Figure 2 : Sous-migrations et effets de barrière, sur-migrations et directions préférentielles entre régions françaises

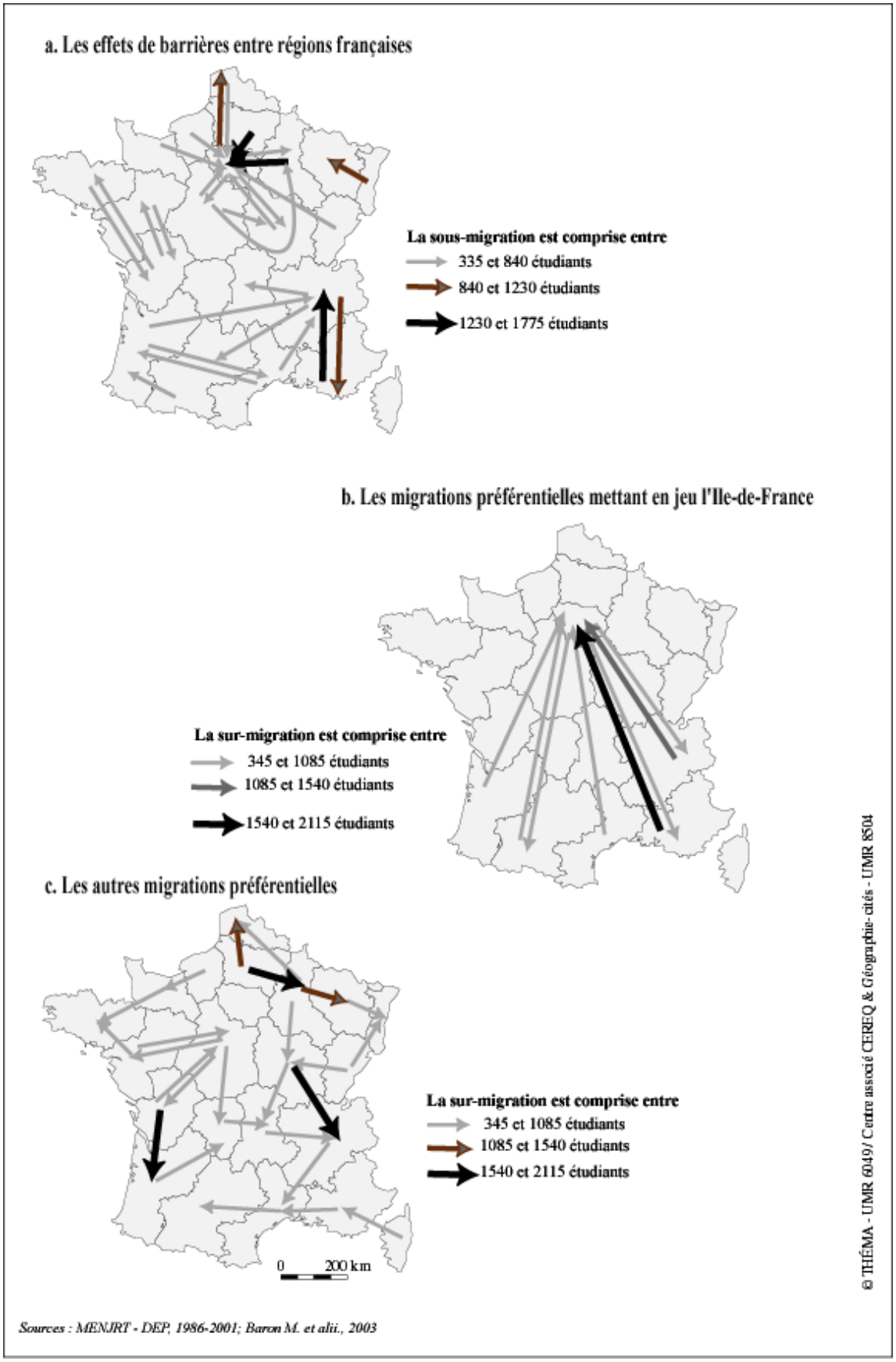

Tableau 4 : Stabilité des sous- et sur- migrations inter régionales des étudiants par grands secteurs disciplinaires durant la dernière décennie

Coefficient de corrélation de Bravais-Pearson	**Sur et sous-migrations interrégionales en 1993 liées aux secteurs disciplinaires**				
Sur et sous-migrations interrégionales en 2001 liées aux secteurs disciplinaires	**Droit – Economie -AES**	**I.U.T.**	**Lettres et Sciences Humaines**	**Médecine, Pharmacie, Dentaire**	**Sciences et STAPS**
Droit – Economie –AES	**0,81***	*0,07***	**0,76**	**0,73**	**0,70**
I.U.T.	**0,54**	*0,03*	**0,32**	**0,61**	**0,57**
Lettres et Sciences Humaines	**0,76**	*0,08*	**0,30**	**0,16**	**0,19**
Médecine, Pharmacie, Dentaire	**0,73**	*0,08*	**0,16**	**0,87**	**0,74**
Sciences et STAPS	**0,70**	*0,08*	**0,19**	**0,74**	**0,79**

**les valeurs indiquées en caractères gras sont significatives au seuil de 5%*

***les valeurs indiquées en caractères italiques ne sont pas significatives au seuil de 5%*

Sources : Baron, 2003 ; MENRT-DEP, 1994 -2002

Figure 3. Evolution des effets de barrière et des migrations préférentielles pour les étudiants inscrits en I.U.T.

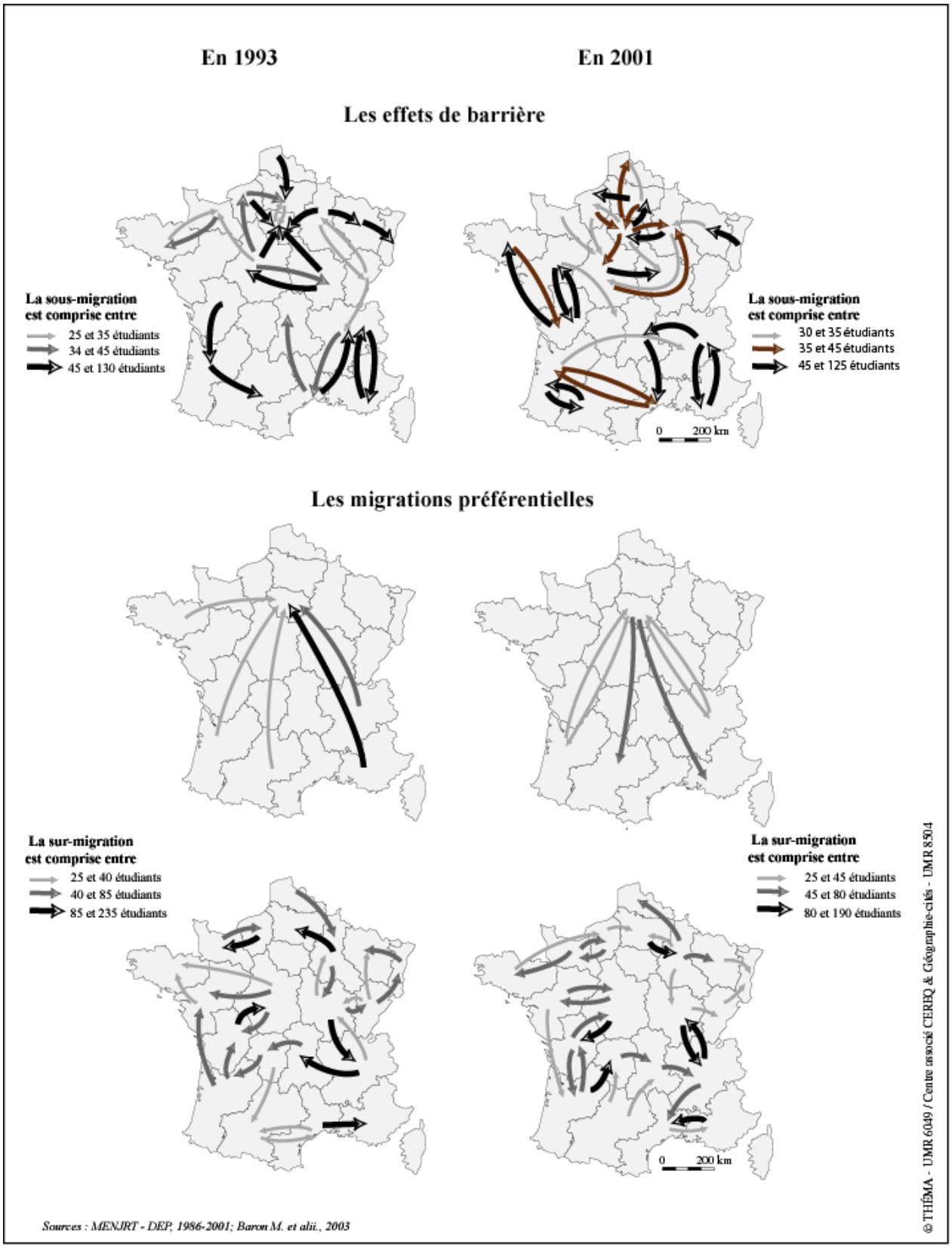

[i] Les résultats présentés dans cet article sont pour l'essentiel issus d'un premier rapport de recherche intitulé *Mobilité des jeunes et qualifications des territoires : quelques disparités régionales* qui est une réponse à un appel à projets de recherche coordonné par la DEP, le Ministère de la Recherche et la DATAR « Education et Formation : disparités territoriales et régionales ». Cette réponse a été formulée par l'UMR Géographie-cités Universités Paris I, Paris 7 et ENS-LSH Lyon et l'UMR Théma Université de Franche-Comté et centre associé Céreq de Besançon.

[ii] La Base Centrale de Pilotage (BCP) de la Direction de l'Evaluation et de la Prospective (DEP) du Ministère de l'Education Nationale a été notre principale source d'informations pour cette première étape de recherche.